

Comité de direction

p.a. Administration communale
Rue du Collège 14
1372 Bavois
tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42
e-mail : greffe@bavois.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 20 août 2020

Préavis no 29/20 : Demande de crédit d'étude complémentaire pour la construction d'une école primaire à Montcherand (avant-projet, procédure d'appels d'offres en ET, y compris demandes d'autorisation de construire)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. But du préavis

Par le présent préavis, le Comité de direction de l'ASIOR sollicite du Conseil intercommunal l'octroi d'un crédit de **Fr. 350'000.-** pour les études d'avant-projet SIA 31, la procédure d'appel d'offres en Entreprise Totale (ET) SIA 41, y compris les demandes d'autorisation de construire SIA 33 en vue de la construction d'une école primaire à Montcherand.

2. Situation

Par le préavis 26/20, le Comité de direction de l'ASIOR a sollicité un crédit d'étude d'un montant de Fr. 80'000.-- pour le mandat octroyé à notre BAMO (Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage) afin d'effectuer :

- la gestion globale de demande d'offres en vue de désigner les mandataires (architecte, ingénieur civil, CVSE, AEAI) pour la phase SIA 31 avant-projet;
- la coordination du développement de l'avant-projet phase SIA 31;
- le développement et l'établissement du cahier des charges + dossier d'AO pour l'entreprise totale.

Dans ce préavis, le CODIR énumérait déjà les points importants justifiant la construction d'un bâtiment scolaire à Montcherand.

La crise sanitaire que nous vivons a ralenti le projet, notamment par la suppression de la séance du Conseil intercommunal qui devait avoir lieu en mai dernier et qui aurait permis de statuer sur le préavis 26/20. C'est pourquoi, la séance de septembre devra traiter en même temps des deux préavis (26/20 et 28/20), qui sont, de toute façon, intimement liés.

3. Descriptif de l'étude

L'élaboration des études d'avant-projet permettant l'établissement et la rentrée des dossiers d'appels d'offres en Entreprise Totale (ET) par CFC, permettra de garantir la précision du devis des travaux de réalisation à +/- 10 % (base pour le dépôt du préavis de demande du crédit de

construction), ainsi que l'établissement et le dépôt du dossier de mise à l'enquête et son suivi. En effet, nous avons entre nos mains actuellement un rapport d'étude de faisabilité, mais il convient à présent d'affiner le projet. C'est ce que réaliseront les entreprises mandatées grâce au crédit accordé par ce préavis.

4. Aspects financiers

Le devis pour la réalisation de ces prestations se monte à Fr. 350'000.- TTC. Ce montant sera financé par un emprunt aux meilleures conditions du marché.

5. Calendrier prévu

- 24 septembre 2020 : décision du Conseil intercommunal. En cas de validation :
 - fin été-automne 2021 : dépôt du préavis et vote du crédit de construction par le Conseil intercommunal. En cas de validation :
 - automne 2021 : début de travaux
 - rentrée 2023 : ouverture des classes.

6. Conclusion

En conclusion, le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

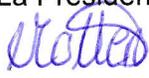
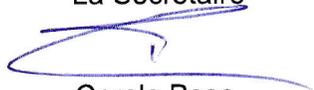
Le Conseil intercommunal,

- vu le préavis no 29/20 concernant une demande de crédit d'étude complémentaire pour la construction d'une école primaire à Montcherand;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

DECIDE :

1. Un crédit de **Fr. 350'000.-** est accordé au Comité de direction pour financer l'étude complémentaire en vu de la construction d'une école primaire à Montcherand.
2. Le CODIR est autorisé à contracter un emprunt aux meilleures conditions du marché.
3. Le montant sera amorti en 10 ans.

Au nom du Comité de direction

La Présidente	La Secrétaire
	
Valérie Cottens	Carole Pose

Délégués du Comité de direction : Mmes Sarah Giroud, Myriam Schertenleib, Dominique Wittwer et M. Olivier Petermann